

La mairie encourage la fabrication de masques

La mairie de Saint-Martin-de-Bernegoue s'organise pour remettre aux habitants qui le souhaiteraient un masque artisanal confectionné par des bénévoles de la commune (dans la limite d'un masque par habitant).

Le délai de fabrication des masques dépendra du nombre de bénévoles. C'est pourquoi la commune sollicite l'aide de toutes les bonnes volontés disposant d'une machine à coudre. La mairie fournira les élastiques. Les personnes qui souhaitent un masque, ceux qui souhaitent aider à en confectionner et/ou qui souhaitent donner du tissu coton/molleton, sont invitées à compléter un formulaire sur le

site internet communal www.saintmartindebernegoue.fr ou à contacter Frédéric Nourrigeon au 05.49.73.02.34.

La remise des masques se fera dans l'ordre des demandes lors de permanences. Pour les habitants qui souhaiteraient s'en confectionner pour eux-mêmes (sans entrer dans le cadre de l'organisation mise en place), des tutoriels sont mis sur le site internet communal.

Il est rappelé qu'un masque fabriqué artisanalement ne peut garantir d'une totale protection. Il s'agit simplement d'une protection supplémentaire contre la propagation du virus et les gestes barrières sont à respecter.